



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : PA2020-123 Date : 09 Octobre 2020
Unité administrative responsable	Planification de l'aménagement et de l'environnement
Instance décisionnelle	Conseil de la ville Date cible : 19 Octobre 2020
Projet	
Objet	Nomination des membres de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec
Code de classification	No demande d'achat

EXPOSÉ DE LA SITUATION

En référence au Règlement R.V.Q. 2831 relativement à la procédure, la régie interne et les décisions de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) adopté par le conseil de la ville, le mandat des membres actuels de la CUCQ, autres que les membres du conseil municipal, est arrivé à échéance. Il y a donc lieu de procéder au renouvellement ou au remplacement de ces membres.

Trois membres du conseil municipal demeurent membres de la CUCQ et en assument la présidence et la vice-présidence, il est donc possible de nommer six membres votants et trois membres substitués provenant du public pour en compléter la composition.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

ANALYSE ET SOLUTIONS ENVISAGÉES

Afin de favoriser une composition variée et de qualité, une plus grande transparence dans le choix des membres et une saine gouvernance, les processus d'appel de candidatures, de sélection et la durée des mandats ont été entièrement révisés. Ainsi, l'appel de candidatures a été ouvert à l'ensemble des citoyens de la ville de Québec et a été publicisé sur le site Internet de la Ville. Les personnes possédant des expertises dans les domaines de l'architecture, de l'architecture de paysage, de la construction, de l'environnement, de l'évaluation, du génie, de l'histoire de l'art et de l'architecture, de l'immobilier, de l'urbanisme ou oeuvrant dans des domaines connexes au champ de compétence de juridiction de la CUCQ, étaient invitées à soumettre leur candidature. Plusieurs dizaines de candidatures ont été reçues.

Au terme de cette opération, une liste de candidats potentiels a été dressée aux fins d'évaluations. Un jury de sélection composé de trois personnes, dont deux étaient externes à la Ville ont réalisé des entrevues avec les candidats les plus qualifiés selon une grille de critères.

Lors du processus de sélection, les critères suivants ont été établis pour le recrutement :

- être résidant de la ville de Québec;
- compétence des candidats en lien avec le mandat défini;
- disponibilité pour participer pleinement aux séances hebdomadaires.

De plus, il est recherché dans la composition de la CUCQ, les trois caractéristiques suivantes :

- équilibre dans la répartition entre les hommes et les femmes;
- équilibre dans la représentation des divers groupes d'âge;
- apport de compétences en relation avec les compétences du groupe.

Il est prévu au règlement de régie interne qu'en novembre 2021, le siège du troisième élu sera remplacé par un membre de la société civile. Ainsi, il est recommandé de nommer dès maintenant un commissaire pour qu'il puisse siéger en remplacement de l'élu à compter de novembre 2021. Afin de permettre à ce futur membre d'être opérationnel à compter de son entrée en fonction, il est recommandé de lui offrir la formation donnée aux nouveaux membres, ainsi que de fixer avec lui cinq séances où il pourra siéger d'ici son entrée en fonction en novembre 2021.

RECOMMANDATION

Faisant suite à l'appel de candidatures ouvert au public en mars 2020 et au processus de sélection, il est recommandé d'approuver les nominations ci-dessous à titre de membres issus des résidents de la ville, autres que les membres du conseil municipal qui resteront en poste jusqu'aux prochaines élections.

Le membre suivant sera renouvelé à titre de membre régulier pour un prochain mandat de deux ans :



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION	Numéro : PA2020-123 Date : 09 Octobre 2020
Unité administrative responsable	Planification de l'aménagement et de l'environnement
Instance décisionnelle	Conseil de la ville Date cible : 19 Octobre 2020
Projet	
Objet	Nomination des membres de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec
RECOMMANDATION	
<p>- monsieur Gino Gariépy, historien de l'art.</p> <p>Les membres suivants seront renouvelés à titre de membres substitués pour un prochain mandat de deux ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - madame Marie-Chantale Croft, architecte; - monsieur Étienne Binette, architecte-paysagiste et urbaniste. <p>Les membres suivants seront nommés pour un premier mandat de deux ans à titre de membres réguliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - madame Anne Vallières, architecte; - madame Élixa Gouin, architecte; - monsieur Alexis Ruelland, architecte; - monsieur Guillaume Fafard, architecte; - monsieur Robert Verret, architecte. <p>Le membre suivant est nommé pour un premier mandat à titre de membre régulier, pour siéger à compter du 1er novembre 2021. Ce membre pourra recevoir la formation dédiée aux nouveaux membres et siéger à 5 reprises d'ici le 1er novembre 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - madame Véronique Cadoret-Plamondon, urbaniste et designer urbain. <p>Le deuxième vice-président de la CUCQ provenant des membres réguliers sera nommé ultérieurement et fera l'objet d'un autre sommaire.</p>	
IMPACT(S) FINANCIER(S)	
ÉTAPES SUBSÉQUENTES	
ANNEXES	
VALIDATION	
Intervenant(s)	Intervention Signé le
Responsable du dossier (requérant)	
Josée Vaillancourt Par Renée Desormeaux	Favorable 2020-10-09
Approbateur(s) - Service / Arrondissement	
Renée Desormeaux	Favorable 2020-10-09
Marie France Loiseau	Favorable 2020-10-09
Cosignataire(s)	
Direction générale	
Chantale Giguère	Favorable 2020-10-09



sommaire décisionnel

IDENTIFICATION

Numéro : PA2020-123

Date : 09 Octobre 2020

Unité administrative responsable Planification de l'aménagement et de l'environnement

Instance décisionnelle Conseil de la ville

Date cible :

19 Octobre 2020

Projet

Objet

Nomination des membres de la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec

Résolution(s)

CV-2020-0810

Date: 2020-10-19

[CE-2020-1750](#)

Date: 2020-10-14